

# Journal communal Saint-Avit-de-Tardes

## Le mot de Madame le maire

### Sommaire

Janvier 2022

N°8

#### Dans ce numéro

Le mot de M <sup>me</sup> le Maire	1
Budgets et investissement 2021	2
L'Action communale à venir	3
État-civil	3
Les Associations	4
L'École	4
Tarifs de la salle polyvalente	4

#### Horaires du secrétariat

Les lundis (ouvert au public) et

Mardis de 13h30 à 17h30

Le jeudi de 9h à 12h (ouvert au

public) et de 14h à 17h30

Le vendredi de 9h à 12h

(ouvert au public)

#### Coordonnées Mairie :

Tél : 05 55 67 34 22

#### Portable du Maire et Adjointes :

06 85 33 95 40

06 89 33 64 84

06 40 13 14 69

#### Mail :

mairie.stavitdetardes@gmail.com

#### Site Internet :

<https://www.stavitdetardes.fr>

#### Coordonnées 3CGS :

<https://www.creuse-grand-sud.fr>



Chers administré(e)s, Chers Ami(e)s,

En écrivant l'édito du précédent journal communal, je n'imaginai pas alors que les restrictions impacteraient si longtemps nos vies.

A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup> siècle, Louis PASTEUR découvrait le vaccin contre la rage et initiait de nombreuses recherches dans les domaines de l'épidémiologie.

Aujourd'hui, les vaccins sont à notre disposition, y compris contre ce coronavirus qui impacte nos vies depuis 2 ans.

Chacun bien sûr doit disposer de son corps et de sa vie comme il l'entend, et bien sûr il doit en prendre l'entière responsabilité.

Je souhaite que cette période se termine très rapidement et que les meilleures conditions s'offrent désormais pour l'éducation de notre jeunesse, pour l'activité de nos commerces et de nos entreprises, pour l'engagement de nos bénévoles associatifs et tout simplement pour le plaisir de (re)vivre pleinement ensemble sans avoir à subir encore restrictions, distanciations et contrôles...

Votre Conseil Municipal, et particulièrement mes 2 adjoints sont au travail pour entretenir, rénover, améliorer sans cesse votre cadre de vie.

Merci à Sylvie également pour sa participation active au tri des archives communales, dont une partie est restée dans la commune, une partie a été détruite (brouillons, doubles etc.) et une troisième partie a été versée aux archives départementales.

Nous sommes toujours à votre disposition pour échanger sur vos questions et préoccupations du quotidien.

Votre équipe municipale n'a pas de baguette magique mais elle s'efforce de donner le meilleur d'elle-même pour l'intérêt général et notre belle commune.

Je remercie aussi nos employés communaux pour le travail accompli dans la commune et auprès des enfants de l'école, particulièrement Pascale et Brigitte, sans oublier Laurence notre institutrice, ainsi que Fabienne qui m'est si précieuse.

Nous avons eu le plaisir, il y a quelques semaines d'organiser une petite cérémonie en l'honneur de Pascal DEVARS, ancien maire de la commune, qui s'est vu remettre la médaille de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite Agricole. Encore toutes mes félicitations pour son travail technique et de recherches dans ce domaine.

Vous allez pouvoir découvrir dans ce journal, les principaux travaux effectués et à venir.

Vous verrez que malgré notre participation financière de plus de 2 000 € devant servir au redressement des finances de la Communauté de communes, nous nous attachons à maintenir l'équilibre du budget sans augmenter la fiscalité. En 2021, ce sont 247 147 € qui ont été reversés à la Communauté de communes par les communes membres, et bien sûr la contribution des habitants qui a permis depuis 2017 de contribuer à ce redressement.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une année 2022 très heureuse et en bonne santé.

Pierrette LEGROS

## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

### A partir du 20 janvier

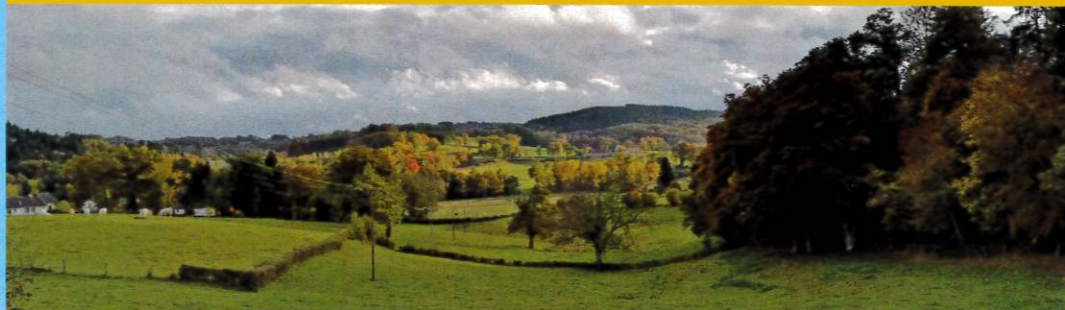
Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Madame Fanny CHARRIERE a été nommée Agent recenseur, elle sera munie d'une carte officielle avec photo et tampon de la mairie.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Encore plus simple par Internet (gain de temps, sécurité sanitaire)

[Le-recensement-et-moi.fr](https://www.recensement-et-moi.fr)

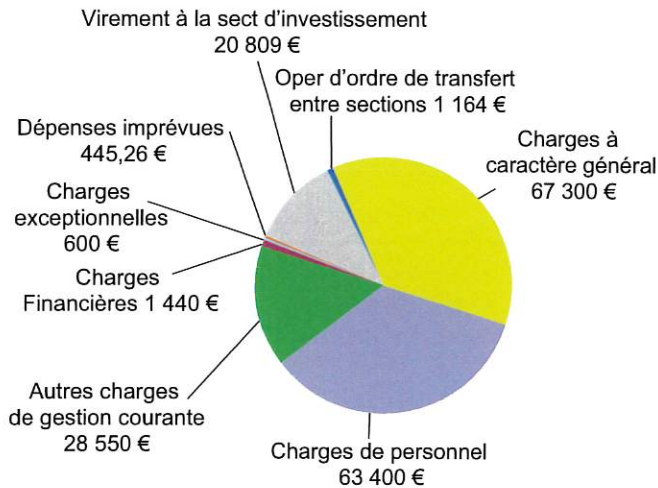


## UN PETIT RAPPEL

Vous pouvez trouver les renseignements administratifs, techniques et autres sur le site Internet de la commune : <https://www.saint.tardes.fr>  
N'hésitez pas à le consulter

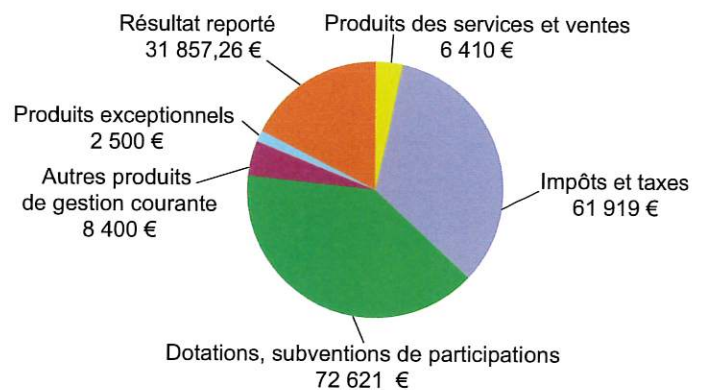
## BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021

## DÉPENSES



**TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 183 707,26 €**

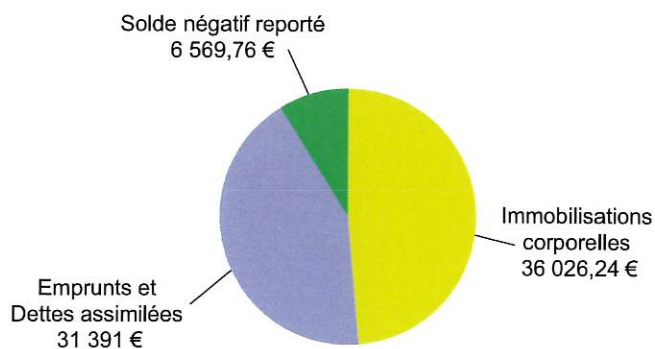
## RECETTES



**TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 183 707,26 €**

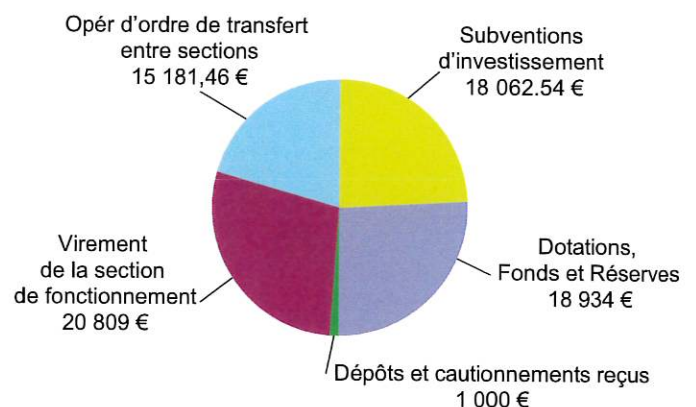
## BUDGET D'INVESTISSEMENT 2021

## DÉPENSES



**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 73 987,00 €**

## RECETTES



**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 73 987,00 €**

## L'INVESTISSEMENT RÉALISÉ EN 2021

Malgré quelques perturbations, nous avons vu une nouvelle tranche de travaux dans la forêt de Londeix pour un total 1 996,80 €. Nous avons pu acheter un défibrillateur pour un montant de 2 053,75 € dont 800 € de subvention par la société Groupama. Nous avons réalisé des travaux de sécurisation à l'école (Remplacement d'une vitre) pour un montant de 665,09 € subventionné à 80 % sur le montant HT.

## L'ACTION COMMUNALE À VENIR

Concernant les travaux de sécurisation de l'école, il reste les 2 portails automatiques à faire poser, ainsi que le système de sécurité électronique pour un montant de 10 574,62 € subventionné à 80% également sur le montant HT.

Les travaux de la voirie des villages de Conget et des Roches n'ont pas pu être réalisés à cause du retard des forestiers, il reste donc à dépenser 17 418,24 € dont une DETR de 5 080,32 sur le montant HT.

Nous avons été sollicités par le SDEC (Syndicat d'électrification de la Creuse) afin de pouvoir réaliser les travaux d'enfouissement des réseaux dans le bourg à partir 2022. Cette opération va avoir un coût estimatif de 33 491,77 € avec une subvention de 65 %, sur le montant HT.

Comme les autres années, nous avons réalisé des travaux d'entretien des routes, des chemins, des bâtiments et du matériel. Merci à ceux qui s'investissent dans ces opérations, notamment les adjoints au côté de l'employé communal.

La fibre optique va bientôt être installée sur la commune. Vous recevrez tous les renseignements par vos conseillers municipaux pour vous aider à la faire installer chez vous et vous servir des appareils qui peuvent y être rattachés ( ordinateur, tablette, téléphone)..

Enfin, la commune a accepté de céder des biens communaux (anciens biens de sections communalisés) aux habitants des différents villages qui en ont fait la demande et qui pouvaient bénéficier de ces ventes par rapport aux critères définis en conseil municipal. Nous sommes en attente de la réponse de la SAFER, et les actes administratifs de vente suivront.



VC3 impactée par traces pelle du forestier



Peinture extérieure Maison du bourg



Archives

## ÉTAT-CIVIL

Nous avons constaté 3 inhumations dont 1 décès sur la commune.

**Besoin d'explications, de conseils ?**

Nos responsables de secteur étudient, avec vous, vos besoins et les financements possibles, n'hésitez pas à nous contacter au 05 55 83 35 00 pour plus de renseignements.

Des permanences ont lieu régulièrement, Felletin, Auzances, Boussac, Ahun, Lavaveix, Chénérailles, Gouzon, Crocq, Mérinchal, Gentioux...

Une occasion de rencontrer votre responsable de secteur.

**AIDE À DOMICILE,  
«ET SI C'ÉTAIT FAIT POUR VOUS ?»**

350 000 postes devront être pourvus dans ce secteur d'ici 2025. Or, nous peinons aujourd'hui à recruter.

Dans le cadre de nos interventions, nous sommes régulièrement à la recherche de candidature, n'hésitez pas à déposer votre CV ou à nous contacter pour un éventuel entretien.

Agardom – Esplanade Charles de Gaulle 23200 Aubusson – 05 55 83 35 00 – agardom@agardom.fr

## LES ASSOCIATIONS

**6 associations se partagent les animations et activités de la commune parmi lesquelles :**

**L'ASL** : Association syndicale libre des propriétaires forestiers : Président Monsieur Xavier MEYNARD.

**L'ACCA** : Association des chasseurs : Président Monsieur Fabien GARRAUD.

**L'Association de Sauvegarde du Patrimoine** : Présidente Madame Anne DIEUMEGARD-LABAT DE ROSSI, qui se charge de l'organisation de concerts, conférences etc...

**L'Association d'animations et des loisirs** représentée par Sylvie CHABREDIER, qui se charge de l'organisation de manifestations d'animation, de loisirs..

**L'Association des parents d'élèves du RPI TARDES-ROZEILLE** (Regroupement Pédagogique Intercommunal), dont le siège est à Néoux, qui organise ses manifestations sur toutes les communes du RPI.

**L'Association France Évasion Musique** a vu le jour en début d'année 2021.

Une de ses missions est de faire entrer en milieu institutionnel la musique, la culture à destination des personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap.

Orchestrée par sa présidente Marina Simonet conseillère agricole, ainsi que par Laurence Chilèse aide-soignante et aide médico-psychologique, l'association s'adresse également aux associations qui désireraient organiser un après-midi, une soirée festive.

Toute personne peut sans hésiter se rapprocher de France Évasion Musique pour ces moments de convivialité qui permettent de créer du lien social et faire vivre nos petites communes.

Nos ancêtres n'avaient ni mails, ni portable, ni Internet...Ils savaient néanmoins se retrouver pour partager en soirées, en après-midi et en toute simplicité, un café, un verre de cidre et quelques petits gâteaux.

Le site internet est visible à cette adresse : [www.franceevasionmusique.fr](http://www.franceevasionmusique.fr)

Contact : [administration@franceevasionmusique.fr](mailto:administration@franceevasionmusique.fr)

## L'ECOLE

19 élèves sur 59 que compte le RPI Tardes - Rozeille se trouvent à l'école de ST-AVIT.

Les enfants sont soumis aux conditions sanitaires contraignantes, mais c'est à ce prix qu'ils gardent leur bonne santé, malgré quelques petits aléas.

Ils ont pu bénéficier quand même de quelques animations, comme Halloween, repas de Noël avec le Père Noël. Ils ont participé très activement avec le soutien de leur Institutrice, à la cérémonie du 11 novembre, en ayant participé à un cours sur la grande guerre, à la confection d'un drapeau avec des colombes, et à la cérémonie elle-même.



**Aujourd'hui, nos commerçants ont plus que jamais besoin de notre aide pour surmonter la crise. Continuons à Acheter local, c'est Vital !**

## TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE

200 € et 230 € avec chauffage du 1<sup>er</sup> octobre au 30 mars  
pour les locataires n'habitant pas la commune  
100 € et 130 € avec chauffage pour les locataires habitant la commune